



Chères Directrices, chers Directeurs,

Depuis le mois de janvier 2023, la **Direction de l'Architecture et de la Valorisation des Equipements et de leurs Usages** (DAVEU) de la Ville de Marseille s'est réorganisée afin de mieux répondre aux enjeux de suivi et d'amélioration du bâti scolaire. Ainsi, deux pôles techniques ont été constitués, dont un, spécifiquement dédiés aux écoles.

Il s'agit, tout d'abord, du *Pôle Entretien et Travaux Ecoles et Crèches* (PETEC) en charge des opérations de rénovations inscrites dans une programmation annuelle issue des conseils d'écoles et du programme de remise à niveau des écoles.

Puis, du *Pôle Maintenance et Expertises Techniques* (PMEXT) en charge des questions énergétiques et électriques des bâtiments.

À leurs côtés, la **Direction des Régies** est en charge des interventions d'urgence et de maintenance.

Dans l'attente de la **mise en place d'un numéro unique** garantissant des interventions plus efficaces ainsi qu'un suivi, en temps réel de l'état de votre demande, vous devez contacter:

- **Allô Mairie écoles** au **04-91-14-55-55** pour toute demande liée au bâti scolaire (travaux, réparations, chauffages, nuisibles...). Ce service fonctionne **7j/7 et 24h/24**
- **En cas d'urgence**, il vous est aussi possible d'utiliser le logiciel **Easy Vista**.

Par conséquent, il convient **de ne plus utiliser aucun autre vecteur de communication**.

Enfin, les **Services Territoriaux de la Direction de l'Education** restent, au quotidien, des interlocuteurs et des relais privilégiés s'agissant du bon fonctionnement des écoles.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos sentiments respectueux.

La Ville de Marseille

Vous recevez cette communication en votre qualité d'IEN ou de directeur/directrice d'école publique de la Ville de Marseille.